

Demande de subvention

Projet d'animation enfance-jeunesse 2023- 2025

**Un projet cohérent et pertinent
intégré à la politique
Enfance - jeunesse territoriale
de la CCCPS**

9 FEVRIER 2023

**MJC-Centre social Nini Chaize
6, rue Gustave Gresse
26400 Aouste/Sye**



LE CONTEXTE

La Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme

Le territoire de la Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans Cœur de Drôme est un territoire semi-rural à rural. Il se caractérise par une ruralité importante : l'ensemble des 15 communes sont inscrites en zone de revitalisation rurale. La densité de population est plus faible que sur le Département (64,7 habitants / km² pour 77,8 habitants / km² sur la Drôme) avec une forte concentration sur la ville de Crest (plus de 55% de la population du territoire).

En 2019, la Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans compte 15 862 habitants (16 266 aujourd'hui), soit une hausse importante depuis 2013 de 7,55%. Cette augmentation est principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants par l'attractivité du territoire. (1,4% par an du au solde apparent des entrées-sorties entre 2013 et 2019)

Structuration population CCCPS	2013	2019	Variation entre 2013 et 2019	
0 à 14 ans	2 656	2 777	121	4,56%
15 à 29 ans	2 127	2 105	-22	-1,03%
30 à 44 ans	2 670	2 887	217	8,13%
45 à 59 ans	2 991	3 152	161	5,38%
60 à 74 ans	2 577	3 074	497	19,29%
75 ans ou +	1 728	1 867	139	8,04%
Total	14 749	15 862	1 113	7,55%

Même si la tendance est moins forte que la population globale, les 0 - 14 ans ont augmenté de 4,56% (121 enfants/adolescents en plus) pour un total de 2 777 en 2019 d'où **des besoins grandissant en termes d'accueils de loisirs**. Aussi on dénombre 877 jeunes de 15 à 19 ans en 2019 sur la CCCPS.

Le territoire est composé d'une commune centrale Crest avec 8 680 habitants (plus de la moitié de l'intercommunalité), de 3 communes de plus de 1 000 habitants (Aouste-sur-Sye, Saillans, Mirabel et Blacons), et de 11 autres communes de moins de 1 000 habitants.

	Total	0 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 29 ans	
Drôme	516 762	94 800	18,3%	30 287	5,9%	48 892	9,5%
CCCPS	15 863	2 777	17,5%	877	5,5%	1 228	7,7%
Crest	8 680	1 409	16,2%	513	5,9%	697	8,0%
Aouste-sur-Sye	2 580	461	17,9%	145	5,6%	237	9,2%
Saillans	1 364	264	19,4%	58	4,3%	76	5,6%
Mirabel et Blacons	1 170	234	20,0%	57	4,9%	78	6,7%
Piérogros-la-Clastre	873	148	17,0%	40	4,6%	55	6,3%
Vercheny	464	134	28,9%	28	6,0%	43	9,3%
Aurel	244	36	14,8%	10	4,1%	21	8,6%

La part de la population enfance-jeunesse de la CCCPS est très légèrement plus faible que celle du département : -0.8 point pour les 0-14 ans, -0.4 point pour les 15-19 ans et -1,8 point que les 20-29 ans. La part des 0-14 ans est plus élevée dans certaines communes : Aouste-sur-Sye, Saillans, Mirabel et Blacons et Vercheny.

La politique enfance-jeunesse de la CCCPS

Ayant les compétences concernées, la CCCPS déploie sur l'intercommunalité une politique enfance jeunesse qui s'appuie sur :

- **Un projet de territoire** qui précise les 2 objectifs suivants :
 - ✓ « *Atteindre une offre de garde/d'accueil des enfants de qualité, adaptée aux différentes situations des familles* » notamment en augmentant la capacité d'accueil des centres de loisirs ALSH pour les 3/ 11 ans sur le territoire et en renforçant l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques.
 - ✓ « *Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur de notre projet en coopération avec les acteurs du territoire* » avec le renforcement de l'accueil des jeunes.
- **Un Projet éducatif de territoire (PEDT) 2021-2024** labellisé plan mercredis. Il constitue le cadre de référence des temps scolaires, périscolaires et extrascolaire et précise 5 axes majeurs : Le vivre ensemble, être acteur, promouvoir la qualité de l'environnement naturel de la vallée de la Drôme, une communauté éducative centrée sur la place de l'enfant, agir pour renforcer l'égalité des chances,
- **La Convention Territoriale Globale 2022-2026**

Cette politique enfance –jeunesse se traduit par :

Des services en gestion directe portés par la CCCPS : Un accueil de loisirs 3-11 ans périscolaire et extrascolaire à Saint-Euphémie à Crest, un accueil 11-14 ans extrascolaire à Saint-Euphémie à Crest, un accueil jeunes au Bosquet à Crest.

Des projets portés par la MJC-centre social Nini Chaize : un accueil 3-6 ans périscolaire à Aouste-sur-Sye, un accueil 6-11 ans périscolaire et extrascolaire à Aouste-sur-Sye, un accueil 6-11 ans extrascolaire à Saillans et un secteur jeunes dont 2 accueils jeunes à Aouste-sur-Sye et à Saillans.

Les projets portés par la MJC-centre social Nini Chaize étaient encadrés par une convention entre la CCCPS et l'association dans le cadre du contrat enfance-jeunesse (CEJ) associant la CAF et la CCCPS jusqu'en décembre 2022. A partir de janvier 2023 le CEJ sera remplacé par une Convention Territoriale Globale (CTG).

De plus, une convention est passée entre le Département et la CCCPS dans le cadre de l'animation jeunesse de proximité. La politique jeunesse du Département s'articule autour de 3 axes principaux, axes définis en complémentarité avec la CAF de la Drôme : la Cohérence territoriale des actions menées en matière de jeunesse ; l'autonomie, engagement et participation des jeunes et l'éducation aux médias et au numérique.

Les enfants et les jeunes aujourd'hui au cœur de Drôme

Éléments de diagnostic « enfance »

Le portrait social de la CAF précise : « 1 058 enfants allocataires âgés de 6 à 11 ans vivent sur le territoire intercommunal dont 54 % sur la commune de Crest. Leur nombre a fortement augmenté depuis 2016 (+ 88 enfants soit + 9 %) alors qu'il progresse de 1 % en Drôme sur la même période. 29 % des enfants de 6-11 ans vivent dans une famille à bas revenus contre 26 % en Drôme. Le taux d'utilisation des aides aux temps libres de l'enfant (Vacaf Alsh) est de 12,5% des enfants bénéficiaires potentiels (10,2% en Drôme). »

Le nombre d'enfants a grandement augmenté sur le territoire de la CCCPS.

De plus, les confinements successifs depuis 2020 ont impacté la vie des enfants : isolement, difficultés d'apprentissage, manque d'activités extérieures, forte consommation d'écrans, moins de contacts avec les amis, moins d'activités ludiques avec les adultes et moins de départ en vacances en collectif.

Aussi, l'équipe pédagogique de la MJC-centre social Nini Chaize a remarqué un certain nombre d'évolutions sur ces dernières années :

- Isolement de certains enfants
- Augmentation des enfants avec des troubles du comportement
- Augmentation des demandes pour des enfants porteurs d'handicap

Le projet enfance de la MJC-Centre social Nini Chaize doit faire face et répondre aux mieux à ces problématiques.

Rappel du développement social des 3-11 ans

La tendance à aller vers l'autre se développe de 2-3 ans à 7-8 ans. L'enfant désire être avec les autres. Jusqu'à 4 ans les échanges restent très limités et les rares actions communes sont commandées par le matériel. Il y a plus souvent juxtaposition de sujets indépendants les uns des autres (les enfants jouent à la même chose, mais chacun pour soi). A partir de 4 ans, les interactions se multiplient, les enfants commencent à agir ensemble et à poursuivre des fins constructives. (Séquence de collaboration plus fréquente et plus durable).

Dans ses jugements d'une maladresse, l'enfant tient compte du résultat matériel (celui qui a plus cassé est plus coupable). Le réalisme moral de l'enfant de moins de 6 ans est aussi la conséquence de la contrainte de l'adulte et du respect unilatéral (avec ses pairs, camarades, frères...).

Entre 6 et 11 ans la vie sociale et la vie scolaire se confondent : c'est le temps des découvertes les plus diverses en matière de connaissance et d'apprentissage, mais aussi par rapport à la vie en société et ses exigences, avec lesquelles il va devoir composer.

<https://www.lueur.org/textes/developpement-psychologique-3-6ans.html>

Il nous paraît nécessaire que le projet enfance prenne en compte le développement social et psychologique des enfants, que chacun des membres de l'équipe pédagogique ait conscience de ses évolutions afin de considérer l'enfant en tant que tel.

Éléments de diagnostic « jeunesse »

Le diagnostic 2021 réalisé par le Réseau des acteurs jeunesse de la Vallée de la Drôme coordonné par la MJC-CS Nini Chaize a fait ressortir les éléments suivants chez les collégiens et lycéens :

- ✓ Difficulté de se confier à un autre adulte que sa famille
- ✓ Sentiment d'isolement suite aux confinements pour les lycéens
- ✓ Harcèlement, violence verbales et physiques.
- ✓ Conduites à risques (alcool, drogue) principalement chez les lycéens
- ✓ Spécificités des jeunes filles : stress, angoisse, manque de confiance, insécurité physique et psychologique, harcèlement
- ✓ Manque de confiance en l'avenir

D'autres retours d'expérience :

- ✓ Décrochage scolaire ; inactivité
- ✓ Mal-être des jeunes : lien avec la situation familiale, situations difficiles au collège ou au lycée, incertitude d'emploi, insertion, pression sur la réussite scolaire
- ✓ Des jeunes en rupture (manque de repères, absence de confiance en soi, isolement, repli pour certains, des consommations problématiques) ;
- ✓ Addiction aux écrans et pratiques numériques à risques
- ✓ Illectronisme chez les jeunes : si la plupart de celle et ceux qu'on nomme les « digital natives », ou « enfant du numérique », maîtrisent les applications Instagram et TikTok, beaucoup n'ont pas les compétences ou le matériel nécessaires pour effectuer des démarches ou suivre des études en ligne.
- ✓ Perception et liens négatifs des adolescents/jeunes de la part des adultes

Au-delà de ces difficultés les jeunes ont des besoins, des envies :

- ✓ Accompagnement dans l'orientation : choix scolaires (spécialités, Parcoursup...), formation et métiers
- ✓ Besoin d'une liberté de choix, d'autonomie dont financière
- ✓ Besoin de vivre des aventures collectives hors le domicile familial et nécessité de créer des liens de confiance avec d'autres adultes référents.
- ✓ Envies de loisirs et de lien social

Rappel du développement social des 11-17 ans

Les jeunes de 11 à 14 ans ne peuvent relever des dispositions relatives aux "accueils de jeunes" réservés aux mineurs âgés de 14 ans et plus. Ils s'inscrivent donc dans les accueils de loisirs organisés dans des conditions d'encadrement habituelles. Ce public est **demandeur d'espaces de liberté** mais se montre cependant **en quête permanente de repères**. Il est capable de prise d'initiative mais il a souvent **besoin d'être stimulé et/ou accompagné** pour mener à bien ses projets dans la durée. Si, à ce stade de leur développement, il apparaît nécessaire de **faciliter et d'encourager l'envie d'agir** chez ces jeunes en leur aménageant pour cela des espaces d'autonomie, il est essentiel de **les doter d'un encadrement compétent** et de mettre en place des mesures spécifiques aux conditions d'accueil. Cependant, l'envie et le pouvoir d'agir sont un apprentissage. La mise en place de temps réguliers et spécifiques à l'accompagnement de leurs envies, idées permettront de rentrer dans un fonctionnement collectif favorisant la capacité d'agir de chacun.e.

L'adolescent a besoin d'un triple réseau de relations pour développer harmonieusement sa personnalité et son autonomie : la relation avec ses parents, la relation avec ses camarades du même groupe d'âge et la relation avec des adultes autres que les parents.....

Il paraît nécessaire de nos jours de ne plus se demander si et combien l'adolescent a des relations sociales, mais bien comment et sous quelles conditions ces relations sociales de différents types contribuent au fonctionnement et au développement durant des phases de transition significatives

LA MJC-CENTRE SOCIAL NINI CHAIZE

Membre de la Fédération des Centres sociaux et de la Fédération des MJC et agréée **Centre social depuis 2009**, la MJC-centre social Nini Chaize vient de renouveler son agrément avec un projet social 2022- 2025, participatif et partagé dont les principaux axes sont :

- Favoriser un accueil inconditionnel et faciliter l'accès aux droits
- Proposer une offre d'accueil des enfants adaptée à leurs besoins
- Favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes 11-25 ans
- Accompagner les familles et les adultes dans leur émancipation
- Dynamiser le bénévolat et la participation citoyenne (axe transversal)
- Agir pour la transition écologique, sociale et solidaire (axe transversal)
- Diversifier l'animation locale

Dans une dimension d'intérêt général, **10 habitants** de la Vallée de la Drôme s'investissent bénévolement dans la gouvernance de l'association. Ils se réunissent une fois par mois en bureaux élargis ou en Conseil d'administration pour définir les orientations stratégiques et assurer le pilotage global de la MJC-centre social Nini Chaize.

Comptant **700 adhérents.es**, et forte de son expérience et expertise la MJC-Centre social Nini Chaize est reconnue comme un acteur majeur de l'enfance-jeunesse dans le territoire et au-delà. En effet cela fait presque 20 ans que l'association anime des centres de loisirs et des actions jeunesse.

La MJC-centre social Nini Chaize n'a cessé de se structurer depuis plusieurs années. C'est devenu une association pourvoyeuse **d'emplois durables** avec aujourd'hui **18 salariés permanents en CDI** (pour 13 ETP). De plus, chaque année ce ne sont pas moins de **15 à 20 vacataires** qui sont recrutés pour l'animation des actions enfance jeunesse, très régulièrement des jeunes de 18 à 30 ans. Nous accueillons aussi régulièrement des **stagiaires** (PMSMP Garanties jeunes, stage découverte en troisième...).

Dans une dimension collective, la MJC-Centre social Nini Chaize **soutient la vie associative locale et les collectifs citoyens** par entre autres un appui technique (conseil à la création d'association, mise à disposition de salles, matériels et véhicules)

Aujourd'hui la MJC-centre social Nini Chaize c'est une approche d'animation globale, C'est une méthode de travail au cœur du fonctionnement du centre social pour :

- **ÉLABORER** un projet sur un territoire de proximité, co-construit avec les habitants, les professionnels et les partenaires,
- **MOBILISER** les ressources des habitants et du territoire, développer des coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider la vie associative locale,
- **ACCUEILLIR**, écouter, rencontrer les individus et les familles

- **PERMETTRE** à toutes les personnes de participer à des projets collectifs, à la vie du centre social, du territoire et de participer au dialogue avec les institutions publiques.
- **INNOVER** dans les actions, proposer, interpeller

Dans un souci, d'**interconnaissance** et de **travail partagé** la MJC-Centre social Nini Chaize :

- A coordonné depuis 2018 le réseau d'acteurs jeunesse lequel a réalisé en 2021 un diagnostic jeunesse sur le territoire de la Vallée de la Drôme (restitution publique en octobre 2021) et co-cordonné ce réseau courant 2022 avec Crest'actif.
- Coordonne un réseau d'acteurs parentalité
- Coordonne les petits déjeuners partenaires et une plateforme numérique des acteurs sociaux de la Vallée de la Drôme

Avec une place géographique centrale dans le paysage drômois, la MJC-centre social Nini Chaize **accueille régulièrement des temps d'informations, des rencontres, des formations à destination des professionnels œuvrant dans l'ensemble du département de la Drôme** : facilitation graphique, comité de direction des centres sociaux, formation des animateurs jeunesse,

Soucieuse des préoccupations actuelles, la MJC-centre social Nini Chaize est le premier centre social de France à avoir réalisé son **bilan carbone** entre septembre 2021 et juin 2022, lequel lui a permis de définir une stratégie bas carbone pour les années à venir.

Pour la période 2023-2025, la MJC-centre social Nini Chaize propose à la CCCPS un projet à destination de l'enfance et de la jeunesse, et sollicite une subvention de 160 913 euros.

ACTION ENFANCE

➤ DES ACCUEILS DE LOISIRS 3-11 ANS EMANCIPATEURS ET BAS CARBONE

Une équipe enfance qualifiée pour le bien-être des enfants et dimensionnée pour leur sécurité physique et affective

Un travail d'équipe

La MJC-centre social Nini Chaize est doté, en termes de pilotage d'un poste de direction qui manage les ressources humaines, suit et coordonne l'ensemble des activités, d'un comptable, et deux animatrices d'accueil qui orientent, informent et accompagnent les habitants et les familles du territoire.

L'équipe enfance s'articule autour de :

- Une responsable de secteur enfance avec une formation d'éducatrice spécialisée, coordinatrice de projets en solidarité internationale et maîtrise en sciences de l'éducation et de la formation
- Une directrice-animatrice du centre de loisirs 6-11 ans à Aouste diplômée (BAFD)
- Une directrice-animatrice du centre de loisirs 3-6 ans à Aouste et 6-11 ans à Saillans (BTSA gestion et protection de la nature et BAFD en cours)
- 3 animateurs.rices enfance en rotation pour les accueils de loisirs 3-6 et 6-11 ans périscolaires (BAFA, master en arts et responsabilité sociale, licence de lettres...)
- 2 vacataires pour l'accueil de loisirs 6-11 ans à Aouste extrascolaire
- 1 vacataire pour l'accueil de loisirs 6-11 ans à Saillans extrascolaire

Le travail en équipe permet de ne pas être seul, profiter d'interactions, d'apports, conseils, d'idées et propositions de collègues intervenant eux aussi sur l'enfance. En particulier, les temps d'équipe permettent d'analyser des situations individuelles vécues avec des enfants ayant entre autres, des troubles du comportement.

Les **postes de direction d'accueils de loisirs** permettent aux personnes les occupant d'avoir une vision complète des centres qu'elles organisent et de développer une certaine **polyvalence et autonomie** dans leur travail (choix des activités, conception de programme, communication, gestion des inscriptions, lien avec les familles...) tout en restant connecté à **l'expérimentation pédagogique**.

Toujours dans une volonté de développement de compétences, la MJC-centre social Nini Chaize accompagne les salariés dans des **formations diplômantes** : BAFA et BAFD, et d'autres formations spécifiques : « Renaturer les espaces éducatifs », « ALSH émancipateurs » ... souvent proposés par des d'autres structures/réseaux éducatifs et la fédération des centres sociaux de la Drôme.

Des **échanges pédagogiques** sont mis en place pour chaque période de vacances avec les animateurs-rices et les directrices des centres de loisirs. Ils sont consacrés à un temps d'interconnaissance et d'organisation.

Les directrices du centre de loisirs utilisent chaque année différents outils : exemples de journée type, organisation pour les sorties, préparation des activités en lien avec le projet pédagogique, le cahier de bord (une case observation y apparaît afin de noter les événements passés durant la journée). L'hygiène et la sécurité sont abordées avec le cahier de pharmacie.

Des stagiaires BAFA sont régulièrement accueillis et accompagnés. Un premier entretien a lieu dans le but de leur expliquer le fonctionnement du centre de loisirs, les missions de l'animateur. Le stagiaire est suivi tout au long de sa session, plusieurs temps d'observation et d'évaluation lui sont consacrés afin de contrôler le bon déroulement de son stage.

L'objectif est de « faire équipe » dans la complémentarité, le sérieux et l'ouverture. La MJC-Centre social Nini Chaize veut avant tout transmettre les valeurs de lien social, de solidarité et de respect dans un cadre d'écoute.

Vers un Accueil de loisirs émancipateur : Responsabiliser les enfants pour les amener à l'autonomie !

Le projet pédagogique est axé sur **l'épanouissement individuel** de l'enfant tout en l'accompagnant vers une vie collective. Les enfants sont invités à participer aux activités sans y être obligés. Ils peuvent donc ainsi observer et découvrir à leur rythme. Le centre de loisirs souhaite être un espace d'émancipation individuelle et collective en plaçant **l'enfant au centre de son parcours**, à travers l'enrichissement individuel par le collectif et en favorisant la **coopération, la solidarité, l'entraide, l'émancipation, l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie, la créativité, et l'imaginaire.**

L'autonomie permet aux enfants de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions, un sentiment **de réalisation personnelle** («Je peux y arriver tout seul»), qui favorise sa **confiance** et sont **estime de lui-même** et soutiendra sa **motivation** et sa **persévérance** face aux difficultés.

Dans la vie quotidienne les enfants aident à la mise en place des activités, au rangement, à la conception du goûter et du repas, ils proposent des jeux et expriment leurs choix et leurs envies.

Cette autonomie passe **par le vivre ensemble** c'est pourquoi nous souhaitons développer les notions de bien vivre ensemble tout en **développant l'esprit d'entraide, de solidarité et de partage**, en aidant les enfants à assimiler les règles de la vie en collectivité (respect...). En incluant les enfants dans la définition des règles, en insistant sur le savoir vivre en aidant les enfants à devenir les citoyens de demain en insistant sur la politesse en apprenant le respect des personnes et du lieu. Chaque enfant trouve sa place et se sent bien pour qu'il puisse évoluer et favoriser le vivre ensemble.

Ce processus de responsabilisation doit s'adapter aux rythmes de chaque enfant. On demande souvent aux enfants un rythme très soutenu dû à un emploi du temps très chargé, entre l'école, les activités sportives ou culturelles. Nous nous devons d'être vigilants aux rythmes chrono-biologique de chaque enfant. Tout au long de l'ouverture du centre de loisirs, **soyons particulièrement vigilant aux signes de fatigue**. Il est important de **s'adapter aux activités et au rythme individuel des enfants**. Parfois, il ne faut pas hésiter à interrompre un jeu ou à abréger une promenade si nécessaire.

Aussi, il sera privilégié le développement des capacités psychosociales des enfants :

- ✓ Savoir résoudre les problèmes, savoir prendre les décisions,
- ✓ Avoir une pensée créative, avoir une pensée critique,
- ✓ Savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations inter-personnelles,
- ✓ Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres,
- ✓ Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions

La MJC-centre social Nini Chaize souhaite tendre vers un **accueil de loisirs émancipateur**. On veut accompagner les enfants à se réaliser afin qu'ils comprennent mieux leur environnement, qu'ils en maîtrisent les enjeux. Nous visons à ce que l'individu soit **scénariste et acteur de ses choix**. L'accueil de loisirs émancipateur devient alors **un lieu d'expression et de partage** qui permet aux enfants d'exprimer leurs opinions, d'écouter et de confronter à celles des autres afin de pouvoir se former sa propre opinion sur son environnement. **Ainsi l'enfant développe sa capacité à penser, son esprit critique : en donnant son avis, en remettant les choses en questions, en argumentant ses critiques, en assumant ses choix, en utilisant les clefs de compréhension mise à sa disposition dans l'ALSH**. Cette démarche a pour but de démontrer que les enfants sont capables : on veut valoriser et montrer que leur expression est essentielle.

Les enfants acteurs créateurs : l'accueil de loisirs émancipateur permet aux enfants de proposer, d'organiser et de mettre en place avec d'autres des activités, des projets. Ici l'objectif est d'amener l'enfant à se réaliser, à faire en sorte qu'il prenne conscience qu'il a acquis par l'expérimentation des capacités et des compétences (relationnelles, sociales et dans l'agir). Cela doit permettre à l'enfant d'étayer sa confiance en lui-même.

Une stratégie bas carbone pour un centre de loisirs en transition (écocentre de loisirs)

L'Alimentation

A ce jour, les repas sont fournis par un prestataire les mercredis alors que les familles apportent les repas durant les vacances scolaires. Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize. Nous portons une attention toute particulière aux goûters proposés en privilégiant un maximum des produits locaux respectueux de l'environnement.

Tant pour les goûters que pour les animations culinaires, nous réalisons nos achats au sein d'épicerie locales et/ou magasins de produits biologiques. L'équipe pédagogique est en train de construire des goûters « types » variés composés de produits locaux et artisanaux.

Une réflexion est en cours pour proposer des repas les plus respectueux de l'environnement (repas de saison à base de produits bios et locaux) et donc les plus sains pour les enfants et l'équipe pédagogique.

Les déchets

Nous portons une vigilance particulière à la réduction des déchets : achats de produits avec le moins d'emballage possible « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas », actions de sensibilisation, un maximum d'objets et consommables recyclés et réutilisés.

Mobilité/déplacements

Le bilan carbone a fait apparaître que l'un des postes les plus émetteurs en carbone était celui des déplacements. C'est pourquoi nous avons décidé, dans la mesure du possible, de limiter notre périmètre de déplacements pour les séjours et les sorties des accueils de loisirs. Nous avons déjà mis en place une centralisation des achats au sein de l'association dans sa globalité afin de limiter les déplacements liés aux achats des différents secteurs d'activités.

Des activités pleine nature

Depuis quelques années nous privilégions des activités en pleine nature : balade, sentiers, sensibilisation au monde végétal et animal...

Une réflexion est en cours pour accéder régulièrement à un terrain pleine nature à proximité des centres de loisirs pour s'inspirer des terrains d'aventure : activité des bricolage, montage de cabane, nuitées, ...

L'objectif est de proposer aux enfants :

- Un espace collectif d'expression créatrice et motrice.
- Un espace collectif d'appropriation de l'espace public.
- Un espace collectif où développer des notions de respect de l'environnement, de solidarité et d'autonomie.

Proximité avec les familles

Nous avons réinstauré des ouvertures d'inscription à l'accueil en présentiel pour favoriser le lien avec les familles : répondre à leurs interrogations, à leurs craintes afin de préparer au mieux la participation de chaque enfant aux centres de loisirs. L'objectif est aussi de rendre accessible l'inscription pour les familles qui sont éloignées des pratiques numériques.

De plus, il est régulièrement organisé des goûters parents-enfants durant les vacances scolaires, temps qui permet aux équipes d'animation de partager avec les familles à propos de leur enfant (implication dans le groupe, participation à la vie quotidienne...). Les matins et fin de journée sont des temps informels qui permettent aussi ces échanges.

Accessibilité des centres de loisirs

Enfants porteurs de handicap

Nous tiendrons compte de l'enfant et de sa famille. Pour garantir un accueil adapté, un protocole sera mis en place. Dans un premier temps, une rencontre d'information sera proposée à la famille afin de faire l'état des lieux de la situation actuelle : souhait, volonté et possibilité de chacun. Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents aménagements à réaliser pour garantir à leur enfant/jeune un accueil dans les meilleures conditions.

Les différents points abordés :

- ✓ L'adaptation des locaux en fonction du handicap
- ✓ La définition des besoins et particularités de l'enfant
- ✓ La définition du rôle de chacun
- ✓ La prise de conscience que l'accueil collectif de mineurs reste un lieu ouvert à tous et ne pourra peut-être pas répondre à toutes les demandes

Durant toute la période d'accueil le protocole d'accord sera consolidé en mettant en place, un travail régulier de l'équipe d'animation lors des temps d'activités, une évaluation des difficultés rencontrées, une réunion régulière avec les parents, l'enfant et les animateurs et une réflexion sur l'évolution possible du protocole.

Projet d'accueil individualisé

En cas de troubles de la santé, il sera mis en place un projet d'accompagnement individualisé qui précise les besoins thérapeutiques de l'enfant (traitement, régime alimentaire...) pour permettre d'assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille, ou avec son accord et sa participation, par la direction de l'accueil, à partir des besoins thérapeutiques de l'enfant ou l'adolescent. Ces éléments sont précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant ou l'adolescent dans le cadre de sa pathologie.

Le Projet d'Accueil Individualisé doit notamment contenir des informations à propos :

- ✓ Des régimes alimentaires à appliquer,
- ✓ Des aménagements d'horaires,
- ✓ Des dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent,
- ✓ Des activités de substitution proposées.

Tarifification modulée

L'accessibilité au centre de loisirs l'est aussi en termes financiers pour les familles. La MJC-centre social Nini Chaize propose des tarifs modulés avec 5 tranches de quotient familial. Au regard du contexte économique actuel (inflation sur les produits alimentaires, l'énergie, le carburant...) nous sommes en réflexion pour augmenter les nombres de tranches de quotient familial afin d'encore plus moduler les tarifs proposés aux familles.

Fonctionnement global

Organisation des actions enfance	Accueil de loisirs 3-6 ans Mercredis	Accueil de loisirs 6-11 ans Mercredis	Accueil de loisirs 6-11 ans Vacances scolaires	Accueil de loisirs 6-11 ans Vacances scolaires
Commune	Aouste-sur-Sye	Aouste-sur-Sye	Aouste-sur-Sye	Saillans
Equipe pédagogique	1 directrice/animateur.rice permanent 1 animateur.rice permanent	1 directrice/animateur.rice permanent 1 animateur.rice permanent	1 directrice/animateur.rice 2 animateur.rices vacataires	1 directrice/animateur.rice vacataire 1 animateur.rice vacataire
Lieux	Ecole maternelle : 1 salle de motricité, dortoir et cour d'école	Ecole élémentaire : 2 salles périscolaires et cour d'école	Ecole élémentaire : 2 salles périscolaires et cour d'école	1 salle périscolaire et un jardin
Ouverture annuelle	36 mercredis de 8h00 à 18h00	36 mercredis de 8h00 à 18h00	13 semaines = 65 jours Vacances d'hiver, printemps, automne, été (3 semaines en juillet et 4 semaines en août) 8h00 à 18h00	10 semaines = 65 jours Vacances d'hiver, printemps, automne, été (3 semaines en juillet et 1 en août) + navette 3 semaines en août 8h00 à 18h00
Nombre d'enfants max	15	20	36	12
Moyens disponibles	2 minibus 9 places – 1 voiture 7 places – Matériel pédagogique nécessaire Terrain « nature »			

ACTION JEUNESSE

➤ POUR L'EXPRESSION ET L'EMANCIPATION DES JEUNES 11-25 ANS

Une équipe jeunesse compétente pour écouter, orienter et accompagner les jeunes dans leurs envies, leurs besoins

Une équipe jeunesse compétente

L'équipe jeunesse est composée de 3 animatrices qualifiées avec des références :

- Un animatrice jeunesse/directrice du centre de loisirs 11-14 ans (BAFD et BPJEPS Education à l'environnement et au développement durable, BAFD et diplôme National d'arts plastiques)
- Une animatrice référente « information jeunesse » (Master 2 en sciences sociales et BAFA)
- Une animatrice jeunesse référent accompagnement de projets jeunes (Master arts plastiques et BAFA)

Références de l'équipe jeunesse	Jil Christiany	Justine Louis	Laura Nevoret
Axes du projet jeunesse / Actions	Centre de loisirs 11-14 ans	Accompagnement de projets	Information jeunesse et orientation dont promeneurs du net Chantier loisirs
Etablissements scolaires	Collège Revesz-Long		Cité scolaire Armorin
Accueils jeunes	Accueil itinérant	Accueil jeunes à Aouste-sur-Sye Accueil itinérant	Accueil jeunes à Saillans Accueil itinérant
Missions administratives	Déclarations légales, Préparation et bilan d'activités, Communication et mobilisation : réseaux sociaux, presse, site Internet et mailing		

Une qualité pédagogique

Cela passe entre autres par le suivi et la coordination permanentes de l'activité, la formation continue de nos salarié.es, l'acquisition de matériels utiles pour certaines activités, l'organisation de sorties, de séjours, de week-ends, la sollicitation d'intervenants.es externes sur des actions précises (en privilégiant les compétences locales), ...

Un travail en équipe

L'équipe de 3 animatrice jeunesse est aujourd'hui coordonnée par le directeur de l'association. Le travail en équipe permet ainsi de :

- **Multiplier, articuler et diversifier les propositions** faites aux jeunes et les possibilités, par exemple en proposant dans un même créneau à la fois l'ouverture de l'accueil et une proposition de sortie pour les jeunes que ça intéresse.
- **Ne pas être seul**, profiter d'interactions, d'apports, d'idées et propositions de collègues intervenant eux aussi sur la jeunesse.
- **Avoir un appui ou un relais en cas de besoin** : renfort ponctuel de l'accueil jeunes avec un deuxième animateur, besoin de remplacement pour arrêt maladie ou autre absence, besoin d'aide pour la mobilité de certains jeunes, etc.
- **Favoriser la mobilité, la rencontre et le croisement de jeunes habitant des communes différentes**
- **Bénéficier de formation continue dans le cadre des plans de formation du secteur jeunesse**

Une reconnaissance des institutions jeunesse et intégration au sein d'un réseau fédéral

La MJC-CS entretient de bonnes relations avec la CAF, la SDJES, le Conseil départemental, qui reconnaissent la qualité de notre action sur la jeunesse.

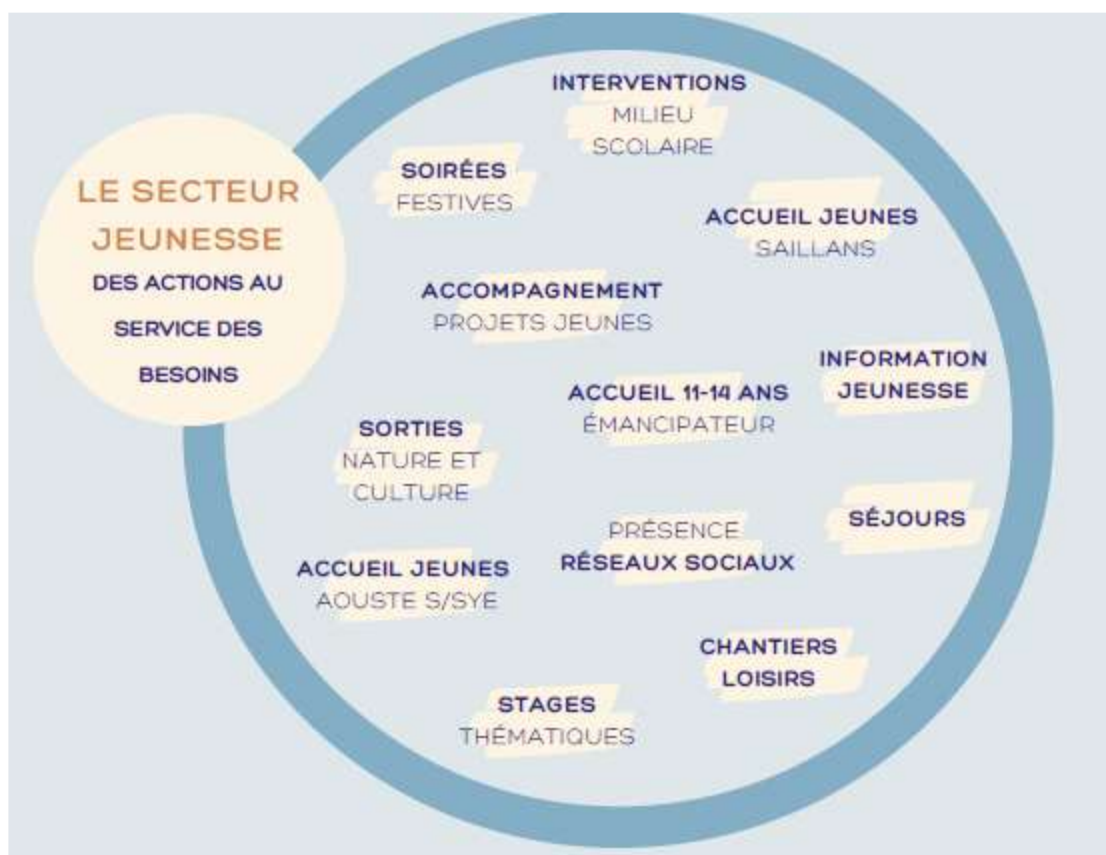
La MJC-CS est labellisée « **Promeneur du Net** » et « **Point Ressource pour l'Accompagnement de Projets de Jeunes – PRAPJ** » par la CAF, et « **Structure Locale d'Information Jeunesse** » par la SDJES et le CRIJ Aura.

Outre la reconnaissance de nos capacités et qualités d'action, l'inscription dans ces dispositifs nous permet entre autres de **bénéficier de l'animation de ceux-ci qui prévoient des rencontres entre professionnels, des formations ouvertes, etc.**

La MJC-CS est membre depuis de nombreuses années de la Fédération des Centres sociaux de la Drôme et de l'Union bi-départementale des MJC. Cela permet notamment de :

- Rencontrer d'autres professionnels de la jeunesse, de partager expériences et pratiques professionnelles, d'échanger des idées d'actions...
- Bénéficier de formations gratuites,
- Inscrire nos actions et nos initiatives dans une démarche plus large,
- Connaître l'évolution des politiques et des dispositifs consacrés à la jeunesse,
- Bénéficier d'un appui technique.

Un projet jeunesse global, accessible et cohérent



Les principaux axes du projet jeunesse de la MJC-CS :

- Considérer les jeunes comme une richesse
- Co-construire avec les jeunes et proposer des actions adaptées à leurs envies et besoins
- Accompagner les jeunes dans leur autonomie et leur esprit critique (accueil, information, projets individuels et collectifs)

Ce sont bien l'ensemble des actions au service des besoins des jeunes et leur diversité qui nourrissent le projet jeunesse de la MJC-centre social Nini Chaize à savoir :

- L'accompagnement de projets jeunes pour répondre à leurs envies et valoriser leurs talents
- 2 accueils jeunes à Aouste-sur-Sye et à Saillans pour s'approprier des lieux identifiés « jeunesse »
- Un accueil jeunes itinérant (établissements scolaires) pour mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure
- 1 accueil de loisirs 11-14 ans émancipateur pour davantage de prise d'initiative des adolescents
- Des chantiers loisirs, des séjours, des stages thématiques, des sorties nature et culture pour renforcer la fonction éducative à l'attention des 12-25 ans (priorité aux 12-17 ans)
- L'information jeunesse, la présence sur les réseaux sociaux, des soirées festives pour mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes

Tarifs de l'accueil jeunes et ses activités

L'accès à l'accueil jeunes est **gratuit**. Une adhésion est nécessaire pour une présence régulière. Les tarifs pour les ateliers, stages, séjours et sorties sont modulés sur 5 tranches de quotients familiaux pour une meilleure accessibilité pour tous aux activités. Une réflexion est en cours pour augmenter le nombre de tranches de quotients familiaux afin d'encore mieux moduler nos tarifs.

Structuration des actions du projet jeunesse

En fonction des besoins et des envies des jeunes, **les actions proposées en 2023-2025 seront articulées autour des axes suivants :**

Accompagner les jeunes dans leur engagement, leur émancipation et leur capacité d'agir

- Développer un centre de loisirs émancipateur 11-14 ans
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets collectifs (Point ressources d'accompagnements de projets jeunes, lien avec Innov'jeunes-CAF) : séjours, sorties, vacances autonomes...
- Proposer 1 stage débrouille
- Proposer 2 stages d'autodéfense féministes (11-13 ans et 14-17 ans)
- Proposer des ateliers « sexe et vie affective »
- Participer au Réseau jeunes de la Fédération Départementale des centres sociaux

Favoriser l'autonomie de vie et l'autonomie financière des jeunes

- Organiser des chantiers loisirs avec les communes et en direct avec la MJC-centre social Nini Chaize
- Organiser des actions d'autofinancements pour permettre aux jeunes de financer leurs projets collectifs : buvette

Proposer et animer l'Information jeunesse et accompagner à l'orientation (Structure Locale d'Information jeunesse et promeneurs du net)

- Proposer des ateliers d'orientation : ateliers job d'été, atelier Cv et lettre de motivation
- Co-animer « Détox l'Infox » dans les établissements scolaires
- Présence sur la rue numérique avec les promeneurs du Net

Aller vers les jeunes éloignés du centre social

- Animer un accueil jeunes itinérant au sein des établissements scolaires (toutes les semaines à partir d'avril 2023)

Proposer et co-construire des aventures pleine nature et sportives

- Organiser des séjours pleine nature avec les 11-14 ans
- Organiser des bivouacs de 1 à 2 nuits avec les 14-17 ans
- Proposer des activités sportives variées et accessibles sans se substituer aux clubs de sports

Sensibiliser les jeunes aux pratiques culturelles et artistiques

- Proposer des stages de médiation culturelle

- Proposer des sorties culturelles locales et départementales : théâtre (Comédie de Valence), expositions, concert...
- Organiser, participer à des évènements : fête du court-métrage, projections, troc tes trucs, soirées festives...

Les accueils jeunes seront ouverts durant toute la période scolaire avec des activités de loisirs, de l'information jeunesse, des accompagnements de projets individuels et collectifs.

Les vacances sont avant tout des périodes consacrées à des séjours, stages, ateliers et chantiers loisirs.

Partenariats

La MJC-Centre social Nini Chaize a assuré l'animation et la coordination du réseau d'acteurs jeunesse, issu du réseau Information Jeunesse, de 2018 à 2022 ce qui lui a permis de développer des partenariats avec la Mission Locale, 8FabLab, les établissements scolaires. Selon les propositions et les envies des jeunes, des actions pourraient être travaillées en partenariat avec l'accueil jeunes à Crest.

L'évolution de nos propositions en fonction des demandes et des besoins des jeunes

Intervenant depuis de nombreuses années dans le champ de la jeunesse, la MJC-CS Nini Chaize a montré sa capacité à faire évoluer, à expérimenter, à renouveler ses propositions, ses actions, ses modalités d'intervention, à répondre aux besoins, aux envies, aux projets des jeunes.

Ainsi, une partie de nos actions et propositions est co-construite avec eux, en fonction d'eux, « au fil de l'eau ». Cela fait partie de notre projet pédagogique, des pratiques et compétences de notre équipe d'animation.

Nous faisons un bilan chaque année pour (re)définir notre offre et nos modalités d'action pour l'année suivante (animateurs et animatrices, directeur, administrateur référent), ainsi qu'un point d'étape à mi-année pour intégrer de nouvelles offres et actions et procéder à d'éventuels ajustements.

En complément de notre offre récurrente, de nouvelles actions et propositions sont déjà inscrites en 2023 dans notre offre à destination des jeunes du territoire. Elles sont notamment issues des échanges avec les jeunes, mais aussi avec nos partenaires jeunesse, de l'expérience et des enseignements tirés des années précédentes.

Plus globalement, notre secteur jeunesse connaît actuellement des évolutions suite à la diminution de financement à partir de 2023 à savoir l'arrêt d'actions et la diminution d'autres.

Fonctionnement global

Organisation des actions enfance	Actions intégrées	Accueil jeunes Aouste-sur-Sye	Accueil jeunes Saillans	Octobus, accueil jeunes itinérant
Période scolaire	Information jeunesse Accompagnement de projets jeunes Sorties culturelles Stage d'autodéfense Présence sur les réseaux sociaux	Mercredis 14h00 à 18h00 Samedis 13h30 à 18h00	Mercredis 14h00 à 17h45	2 fois par mois au collège Revezs-Long 2 fois par mois à la cité scolaire Armorin
Vacances scolaires	Chantier loisirs Stages de médiation artistique Sorties culturelles et de loisirs Séjours Présence sur les réseaux sociaux			
Moyens disponibles	2 minibus 9 places – 1 voiture 7 places Camion aménagé en accueil jeunes itinérant (octobus) Matériel pédagogique nécessaire : jeux extérieurs/intérieurs, jeux de société, documentation jeunesse, appareil photos... Matériel numérique : projecteurs, enceintes, ordinateurs, borne d'arcade... Terrain « nature »			

SECTEUR JEUNES

MJC CENTRE SOCIAL NINI CHAIZE

DE 11 À 25 ANS

LE BOCAL JEUNES

AOUSTE-SUR-SYE

Les mercredis de 14H à 18H
Les samedis de 13H30 à 18H.

ACTIVITÉS LIBRES
14-17 ANS



L'ATELIER JEUNES

SAILLANS

Les mercredis de 14H à 17H45
Stages pendant les vacances
scolaires

ACTIVITÉS LIBRES
14-17 ANS



INFO JEUNESSE

Besoin d'infos sur ton
orientation, trouver un job,
les addictions, la sexualité, etc?

DE 11 À 25 ANS. ON ÉCOUTE,
ON AIDE, ON ORIENTE.



ACCOMPAGNEMENT

PROJET JEUNES

Un rêve, un projet, envie d'agir
et de t'engager?

DE 11 À 25 ANS. SOUTIEN:
FINANCIER, LOGISTIQUE,
TECHNIQUE



STAGES SÉJOURS

"Des stages: art, sport, nature, ville, etc
"Du self défense féministe pour
adolescentes.

"Des "chantiers-loisirs" et ses bons d'achat!
"Un accueil de loisirs émancipateur pour les
11-14 ans à chaque vacances

DE 11 À 18 ANS



CONTACTS

LAURA Information Jeunesse
07 71 28 27 07
insta: laura.ninichaize

JUSTINE Accompagnement de projet
06 34 20 52 95
insta: justine.ninichaize

JIL Référente 11-14 ans
07 71 83 84 98
insta: jil.ninichaize



Entrée libre et adhésion 5€

"Le bocal jeunes" MJC CS Nini Chaize, 6 rue Gustave Gresse, Aoste-sur-Sye
"L'atelier jeunes" de Saillans, Algeco à côté du terrain de foot aux Chapelains.



BUDGET PREVISIONNEL 2023 - MJC-CS NINI CHAIZE

CHARGES			PRODUITS		
	Désignation	TOTAL		Désignation	TOTAL
60 211	Achat nourriture	4 850,00 €	70 623	Prestations de service reçue de la CAF	66 183,36 €
60 212	Matériel pédagogique	2 450,00 €	70 641	Participation des usagers déductibles de la PS	0,00 €
60 220	Fournitures consommables	650,00 €	70 642	Participations des usagers non déductibles de la PS	41 959,00 €
60 420	Prestations de service	29 000,00 €	707	Vente de marchandises	0,00 €
60 615	Carburant + Autoroute	100,00 €	708	Produits des activités annexes	240,66 €
60 640	Fournitures admin. & informatiques	50,00 €	7 082	Collecte,dons,sponsors	0,00 €
60 642	Petit matériel et quincaillerie	600,00 €	7 082	produits des manifestations	0,00 €
60 680	Autres achats	250,00 €	70 832	Location salle	0,00 €
60	TOTAL ACHATS	37 950,00 €	70 833	Participation libre	0,00 €
61 100	Sous-traitance générale	0,00 €	70 832	Participation internet téléphonie	0,00 €
61 200	Crédit-bail	0,00 €	70 832	Spectacles	0,00 €
61 320	Location de salle	0,00 €	70	TOTAL PRESTATIONS - VENTE DE PRODUITS	108 383,02 €
61 330	Loyer bâtiment	0,00 €	741	Subventions et prestations de service versées par l'ETAT	15 214,00 €
61 350	Location de matériel	750,00 €	742	Subventions et prestations de service régionales	0,00 €
61 400	Charges locatives	0,00 €	743	Subventions et prestations de service départementales	0,00 €
61 500	Entretien et réparations	0,00 €	744	Subventions et prestations de service communales	1 400,00 €
61 560	Maintenance contrat	0,00 €	7 451	Subventions et prestations de service intercommunales	0,00 €
61 600	Assurances	0,00 €		CCCPS	160 913,00 €
61 810	Documentation générale	50,00 €		CCCPS – CD26	17 500,00 €
61 500	Frais de colloques	0,00 €	7 452	Subvention exploitation Caf	1 500,00 €
61 860	Formation des bénévoles	0,00 €	746	Subvention des organismes nationaux	0,00 €
61 900	Rabais,remises,ristournes	0,00 €	747	Subvention et prestations de service entreprise ou assoc.	0,00 €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	800,00 €	748-1	Subventions fonds européens	0,00 €
62 100	Personnel extérieur	0,00 €	748-2	Subvention autre entité publique	0,00 €
62 200	Honoraires	0,00 €	74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	196 527,00 €
62 300	Publicité, information et publications	800,00 €	75	PRODUITS DE GESTION	0,00 €
62 380	Dons et pourboires	1 400,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
62 400	Transports sur Activité	4 500,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
62 500	Déplacements missions, réceptions	250,00 €	777	QUOTE PART SUB. INVESTISSEMENTS	0,00 €
62 530	Déplacements bénévoles	0,00 €	78	REPRISE AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00 €
62 540	Déplacements,repas, frais annexes formation	0,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	0,00 €
62 570	Réceptions	0,00 €			
62 610	Frais postaux	0,00 €			
62 630	Téléphone & internet	0,00 €			
62 700	Services bancaires	0,00 €			
62 810	Cotisations fédération	0,00 €			
62 820	Licence, cotisations ligues asso	0,00 €			
62 850	Frais CA +AG	0,00 €			
62 830	Abonnements, frais cesu électronique	0,00 €			
62 860	Frais de formation salariés	0,00 €			
62	TOTAL AUTRES SERVICES	6 950,00 €			
63 110	Taxe sur les salaires	0,00 €			
63 330	Cotisation unification	3 568,64 €			
63 500	Autres impôts et taxes	0,00 €			
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	3 568,64 €			
64 110	Salaires et rémunérations	175 172,07 €			
64 114	Salaires intermittents Guso	0,00 €			
64 120	Congés payés	0,00 €			
64 130	Primes et gratifications	0,00 €			
64 140	indemnités et avantages divers	1 450,00 €			
64 510	Charges sociales (URSSAF et Assedic)	28 912,30 €			
6 452	Mutuelle	1 381,15 €			
64 520	Charges GUSO	0,00 €			
64 530	Cotisations retraite	8 541,13 €			
64 532	Prévoyance	2 964,42 €			
64 582	Charges sociales Congés Payés	0,00 €			
64 730	Autres charges sociales	0,00 €			
64 750	Médecine du travail/Pharmacie	1 341,50 €			
64 770	Titres restaurants	1 400,78 €			
64	TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	221 163,36 €			
65	Frais de fonctionnement logistique	34 478,02 €			
658	Autres charges de gestion courante	0,00 €			
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €			
681	DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00 €			
####	DEPRECIATION	0,00 €			
682	DOTATION AUX FONDS DEDIES	0,00 €			
	TOTAL DEPENSES	304 910,02 €		TOTAL DEPENSES	304 910,02 €
86	CONTRIBUTION VOLONTAIRES		86	CONTRIBUTION VOLONTAIRES	
	TOTAL DEPENSES	304 910,02 €	2	TOTAL DEPENSES	304 910,02 €